

RES COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

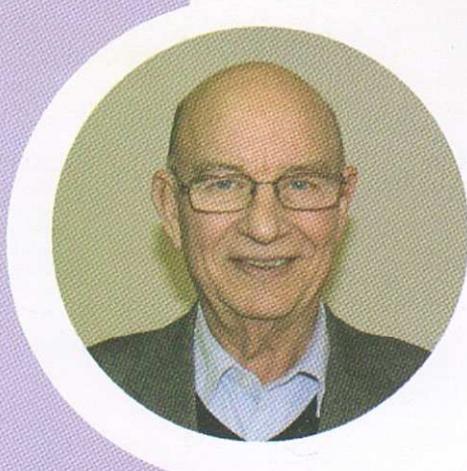
SOMMAIRE

Edito
Événements
Conseil Municipal
CCSG
ZOOM : L'église
École
Le tumulus de Thil
THIL pratique
TOP / FLOP
Associations
Les pâtes au Pesto
Mots croisés



Cérémonie du 11 novembre. Photo : A. LEONARD

N°75 - Oct/Nov/Déc 2010



Edito

Jean LEONARD,
Maire de Thil

Après un été calme, sans canicule, la rentrée scolaire s'est bien passée. Nous accueillons cette année 59 enfants en maternelle et 96 en élémentaire. J'en profite pour remercier les institutrices avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration, le personnel municipal pour la qualité de son travail et le CLAE pour les services qu'il rend aux parents et aux enfants.

Le CLAE est une association loi 1901, gérée par des bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps personnel au service des usagers des écoles. C'est grâce à eux si nous avons encore le privilège d'avoir la possibilité de servir aux enfants des repas confectionnés à l'école par une cuisinière. De plus, de par leur gestion rigoureuse, ils parviennent avec des ingrédients provenant en grande partie de l'épicerie du village et de la boucherie de Lévigac à maintenir une qualité et un prix de repas très corrects, malgré les restrictions budgétaires de la Caisse d'Allocations Familiales. Bien sûr la mairie les aide en fournissant les locaux, le matériel de cuisine, le gaz et l'électricité, du personnel et une subvention appréciable, mais sans la rigueur de Valérie la cuisinière et des membres du CLAE, cela ne serait pas possible. Au nom du Conseil, merci encore à toutes et à tous.

Nous espérons que les nouveaux W.C. de l'école élémentaire seraient opérationnels pour la rentrée, mais cela n'a pu se faire, l'artisan ayant pris un peu de retard. Ils devraient être utilisables prochainement. La chaudière a été changée cet été pour un modèle à condensation permettant de faire des économies d'énergie appréciables, l'électricité du primaire refaite entièrement pour mettre l'installation aux normes, et la cuisine vient d'être dotée d'un second four à vapeur de manière à préserver la chaîne du chaud.

Aider les jeunes et leur transmettre nos savoir-faires est d'après moi primordial, aussi j'ai accepté avec plaisir d'accueillir en stage à l'école maternelle Sarah MONBRUN qui prépare un CAP petite enfance dans l'objectif de devenir ATSEM. Nous avons aussi recruté Laura GUTIERREZ pour remplacer Chantal DAST à qui je souhaite une longue et agréable retraite bien méritée.

Nous avons une nouvelle mauvaise surprise à l'église, la voûte du chœur est à refaire entièrement, la charpente a besoin d'être consolidée à cet endroit, et les murs doivent recevoir une ceinture armée. Heureusement, le Conseil a été prudent sur le montant des travaux à engager, craignant ce genre de découverte. Cela va alourdir la facture, mais pourra sans doute être effectué, nous permettant ainsi de terminer cette tranche. Dès que nous aurons les devis, le Conseil prendra une décision. Nous avons maintenant des informations sur le montant des subventions que voudra bien nous accorder le Conseil Général, celles-ci seraient dans la fourchette que nous avions prévue (60% en moyenne sur les travaux, sachant que toutes les dépenses ne sont pas prises en compte).

Il me reste à souhaiter que comme souvent dans notre belle région, nous ayons une agréable arrière-saison et que vous passiez de joyeuses fêtes de fin d'année.

Informathil

N°75 - Oct / Nov / Déc 2010
Bulletin municipal de la
mairie de Thil
Tél. : 05 61 85 42 88
E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr
Parution trimestrielle.
4 numéros par an.

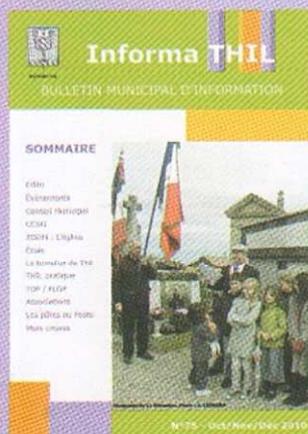
Directeur de la publication :
Jean LEONARD

Directrice de la rédaction :
Audrey ISELY

Comité de rédaction :
Jean-Marc AGOSTINI
Michel COMBY
Céline FRAYARD
Ghislaine PISANI

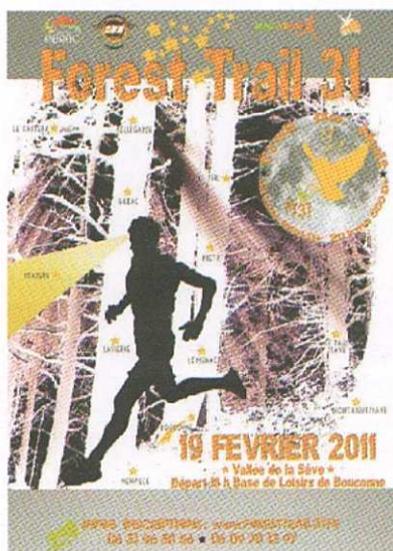
Maquette - Réalisation :
Audrey ISELY

Impression :
Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal en cours



EVENEMENTS...

FOREST TRAIL 31



L'éveil des sens

Le gourmand

Amoureux de la Nature, nés à la campagne, tout petits déjà les balades à la nuit tombante aiguïsaient nos sens et notre imagination : chaque ombre, chaque bruit, chaque odeur étaient prétexte à des craintes, des peurs qu'il nous fallait apprivoiser.

Vous voilà partis, dans le même état d'esprit, d'abord en descente vers la vallée de la Save.

Courir de nuit, seul sur ses pieds prend tout son sens. Le contact du sol devient essentiel pour ressentir et deviner les difficultés du terrain : rapidement les bruits des foulées qui vous précèdent deviendront un livre ouvert sur les difficultés qui vous attendent.

Les premiers kilomètres seront progressifs en difficulté : route, piste gravillonneuse, petit sentier facile, tout est fait pour rassurer les plus craintifs : au bord de la Save vous serez comme à la maison, dans vos pantoufles.

Mais cette course de nuit est aussi un Trail.

Place à l'aventure, c'est le début des aspérités du terrain : raidard court mais pentu dont on ne voit pas la fin, sente caillouteuse et étroite, sous bois humide et gras, touffes d'herbes en bord de champ.

À la pleine lune, l'ouïe et la vue seront encore sollicitées : les clapotis de l'eau de la Save et les reflets de la lune sur les étangs vous regonfleront le moral.

Déjà la mi-parcours : le temps de la réflexion aux abords de l'abbaye: la nuit est mystique.

Les doutes et les difficultés vont de paire, et c'est le moment de vérité : les sous bois profonds ou la terre est amoureuse, collante et affectueuse. Il faudra s'en extraire pour affronter une série de bosses exigeantes.

Si vous l'apercevez votre phare sera le Castéra : la porte d'entrée vers une nouvelle traversée de la Save. Moins de difficultés, plus roulant, il faudra trouver les ressources pour prendre vos jambes à votre cou (s'il vous en reste) et prendre l'élan nécessaire à la remontée dans Bouconne.

Là, le Traileur averti devra utiliser toute sa vigilance et toutes ses ressources pour serpenter entre les arbres, enjamber les racines

sur ce petit toboggan usant.

À la tour du télégraphe, vous pourrez envoyer les messages de votre arrivée imminente : vous aurez mené avec succès votre petite aventure intérieure...

L'appétissant

Pour se donner envie de redémarrer la saison de trail. Où tout simplement, pour s'initier et découvrir. L'appétit vient en grignotant, en découvrant : un peu de route, un peu de chemin. Moitié, moitié. Les difficultés seront bien présentes, la nuit, les côtes et la boue. Mais toujours avec des temps de répit. Parti du même pas, que le gourmand, vous goûterez aux mêmes plaisirs et aux mêmes difficultés.

Puis, juste après avoir quitté le gourmand, le premier moment d'anthologie, un bois magnifique agrémenté d'un joli petit étang : boueux ? Sans doute.

Un petit replat, un plongeon vers la Save : en dégoûlant le long de ce serpent, vous serez à Lévi-gnac avant de vous en rendre compte. Un peu d'élan pour passer un bon gros rapalhou, et hop vous voilà de retour à Bouconne.

Une dernière formalité bucolique et botanique, vous redonnera le sourire pour franchir la ligne d'arrivée...

Envie de participer ?

INSCRIVEZ-VOUS

Pour nous contacter :

Rodolphe : 06.31.96.58.56

Jean-François : 06.09.70.13.97

team@foresttrail31.fr



NOËL AU VILLAGE

Cette année, l'ALVEE organise Noël au Village le 11 décembre 2010.

Le matin, de 11h à 12h, des contes de Noël seront lus aux enfants qui souhaitent venir à la bibliothèque.

À partir de 15h, les enfants pourront se promener dans la charrette du Père Noël, le manège à pédales leur fera tourner la tête, et l'orgue de barbarie ou l'accordéon animeront la place du village. Le pain perdu ne le sera pas pour tout le monde et le chocolat chaud sera à boire sans modération. Le vin chaud pour les parents sera, lui, à boire avec modération! La journée se terminera par une retraite aux flambeaux dans le village, guidée par le Père Noël. Venez nombreux et à bientôt.

OQ

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE THIL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 septembre 2010,
21h

Les différents points abordés
furent respectivement:

-1- SUPPRESSION DU POSTE D'AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE DES ECOLES MATERNELLES

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire, suite au départ à la retraite de Chantal DAST, de supprimer le poste d'Agent Spécialisé Principal de 2ème Classe des Ecoles Maternelles, le poste ayant été pourvu par Stéphanie BETIRAC Adjoint Technique Territorial de 2ème Classe, sans poste équivalent, depuis la fermeture de la 3ème classe.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité des présents, de supprimer le poste d'Agent Spécialisé Principal de 2ème Classe des Ecoles Maternelles qui n'a plus lieu d'être.

-2- TRACE DU PONT SUR LA GARONNE

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil que le projet de franchissement de la Garonne (création de la RD 929) a été présenté en Conseil Communaire par les services du Conseil Général le 8 juillet 2010.

Le Conseil Communaire s'est prononcé, à cette même date, en faveur de la poursuite de ce projet présentant une opportunité pour l'avenir en tant qu'ouvrage majeur du nord du département, permettant le désengorgement d'axes routiers surchargés (traversée d'Ondes; contournement de Grenade) prévision de trafic de 20 800 véhicules par jour en moyenne en 2015 sur la RD 929.

Enjeux de plusieurs ordres :
Economique et démographique :
Densifier le réseau de voirie pour soutenir l'important développement des communes du nord-

ouest de l'agglomération toulousaine.

Environnemental : Améliorer les conditions de circulation pour limiter la pollution atmosphérique et les nuisances.

Sécuritaire : Sécuriser les déplacements sur le secteur.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée, qu'en tant que Commune Membre de la Communauté de Communes Save et Garonne, il y a lieu de se prononcer sur cette réalisation. Les Membres du Conseil approuvent à l'unanimité la poursuite du projet de franchissement de la Garonne.

-3- DECISION MODIFICATIVE POUR LE FINANCEMENT DE L'ACHAT ET LE BRANCHEMENT DU FOUR POUR LA CANTINE :

Dépenses Investissement :

21312.25 - Bâtiments scolaires
+ 1 400.00 €

2188.25 - Equipement Cantine
+ 7 600.00 €

Dépenses Investissement :

020 - Dépenses Imprévues
Investissement - 9 000.00 €

-4- DECISION MODIFICATIVE AUX ECRITURES D'ASSAINISSEMENT :

A la demande de Monsieur LÉAUTÉ, Trésorier Payeur chargé des comptes de la Commune, afin que le budget assainissement voté pour 2010 du 1er janvier au 2 février se trouve en équilibre et ne dégage aucun résultat, ni excédentaire, ni déficitaire - (budget équilibré par le budget communal) - Monsieur le Maire propose qu'il soit fait une rectification des imputations sur le budget communal - en ce sens qu'une écriture doit être passée sur l'article 204164 SPIC en dépense d'investissement - du montant du remboursement du capital des emprunts assainissement jusqu'au 2 février 2010 (ce montant sera amorti sur 15 ans à partir de 2011) qui n'a pas été prévue lors de l'établissement du budget communal.

Le budget assainissement suffisant en dépense

d'investissement n'a pas lieu d'être modifié.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

6521 - Déficit Budgets annexes :
- 1 400.00 €

023 - Virement à la section d'investissement + 1 040.00 €
657364 - Ets et services rattachés à caractère Industriel et commercial (SPIC) + 360.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

204164 : SPIC + 1 040.00 €

Recettes :

021 - Virement de la section de fonctionnement + 1 040.00 €

-5- DECISION MODIFICATIVE POUR LE TRANSFERT DE FONDS D'UN ARTICLE SUR UN AUTRE :

A la demande de Monsieur LÉAUTÉ afin de pouvoir rectifier des articles mal imputés sur le Bilan - années d'intégration 1966 - 1967 - 1969 - 1991 et 1992 :

INVESTISSEMENT: Opérations patrimoniales

Dépenses :

21538 : Installation matériel technique autres réseaux
+ 34 123.00 €

Recettes :

21531 : Installation réseaux d'adduction d'eau + 34 123.00 € pour annuler l'écriture (Compte uniquement employé que par les communes de - de 500 hbts) toujours en Investissement :

Dépenses :

2312-46 : Réfection Chemin des Faourès - 9 992.00 €

2151-46 : Réfection Chemin des Faourès + 9 992.00 €

Le fait de passer l'écriture sur un compte 21 évite en fin d'année au Percepteur de passer de son côté une écriture pour rentrer l'opération dans le bilan.

FONCTIONNEMENT :

6413 : Personnel non titulaire

- 12 000.00 €

64168 : Autres emplois d'insertion
+ 12 000.00 €

LES POINTS 3, 4 et 5 ONT ETE REGROUPES SUR UNE MEME

DECISION MODIFICATIVE - VOTEE A L'UNANIMITE PAR LE CONSEIL.

-6- CONFECTION DU BULLETIN MUNICIPAL PAR UNE IMPRIMERIE :

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'en réunion d'Adjoint, Audrey ISELY a précisé que prise par des contraintes horaires trop lourdes, elle ne pourrait plus continuer à assurer la mise en page du bulletin municipal, il serait demandé à une imprimerie d'en assurer l'exécution et le tirage trimestriel à compter de janvier 2011.

En effet, les Conseillers n'ont pas à faire le travail exécutif ; ils sont là pour réfléchir, concevoir, voter, travailler sur des dossiers, des projets - Il demande au Conseil d'accepter que la maquette du bulletin soit effectuée par une imprimerie ce qui permettrait à Audrey de consacrer plus de temps à ses responsabilités.

Deux imprimeries ont été sollicitées pour cette prestation de service : leurs propositions sont les suivantes :

L'Imprimerie 34 - BP 32334 - 31023 TOULOUSE Cédex - assurant déjà depuis de nombreuses années le tirage de tous les Informathil a envoyé un devis pour une maquette de 16 pages.

Ménard Imprimerie BP 820 - 2721 La Lauragaise (Route de Baziège - 31682 LABEGE Cédex - a adressé également un devis pour une maquette de même importance.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le fait de faire réaliser le bulletin municipal par l'Imprimerie 34 ayant présenté le devis le moins disant;

Le Conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité de faire réaliser la mise en page d'Informathil par l'Imprimerie 34 à 31023 TOULOUSE, pour un montant hors taxes de 280.00 €.

-7- HABILITATION DU MAIRE A SIGNER L'ARRETE DELEGUANT SIGNATURE A LA DDT :

Mise à disposition des services de l'état pour l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le territoire communal.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis le 1er octobre 2007 la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme a été mise en place.

En application des articles L 422-8 du code de l'urbanisme, la commune de THIL peut disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique des demandes de permis, déclarations préalables et certificats d'urbanisme sur le territoire communal.

Si la commune fait le choix de confier tout ou partie de ses actes d'urbanisme aux services de l'Etat, une convention entre l'Etat et la Commune doit définir les conditions de la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des actes d'urbanisme de la commune : cette convention est prévue par l'article R 422-5 du code de l'urbanisme.

Au vu de l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de bénéficier de ces dispositions en confiant au service de l'Etat en charge de l'urbanisme dans le département (Direction Départementale des Territoires) l'instruction de certains actes d'urbanisme.

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre l'Etat et la Commune de THIL, de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol.

- Autorise Monsieur le Maire à déléguer sa signature pour la signature des pièces suivantes :
O demande de pièces destinées à compléter les dossiers déposés,

O lettre de modification des délais d'instruction,

O tout autre courrier nécessaire dans le cadre de l'instruction, à l'exclusion de la décision.

-8- MODIFICATION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il avait été convenu,

lors de l'acquisition de l'autolaveuse, qu'un nettoyage de la salle des fêtes serait systématiquement réalisé à chaque location, ce qui représente un coût - (évalué à une heure de travail avant chaque utilisation).

Le Conseil après avoir délibéré à 9 voix pour et 2 abstentions décide d'augmenter la location de la salle des fêtes (réservée uniquement aux Thilois) à 180.00 €.

-9- CHOIX DE L'ORGANISME PRETEUR - INVESTISSEMENTS 2010 :

Nathalie GADÉA, Premier Adjoint, explique que conformément à ce qui avait été discuté au moment du budget, les investissements 2010 ont été listés, travaux de remise aux normes de l'installation électrique et acquisition d'une chaudière pour l'école primaire - achat d'une autolaveuse pour l'entretien de la salle des fêtes - acquisition d'un logiciel pour la gestion du cimetière - remplacement du matériel cantine, la part restant à financer par emprunt compte tenu de l'autofinancement et des subventions attendues se monte à la somme de 16 000 €.

Trois organismes ont été contactés : pour un prêt sur 10 ans à échéances trimestrielles.

Leurs offres ne sont pas toutes revenues, celle de la Banque Populaire est manquante !!

Le Crédit Agricole : propose un prêt à taux fixe classique de 2.60 %

La Caisse d'Epargne : propose un prêt à taux fixe de 3.07 %.

Nathalie GADÉA demande au Conseil de donner l'autorisation à Monsieur le Maire de signer l'offre la plus intéressante pour la Commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil de délibérer ;

Le Conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité des présents d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces de l'offre la plus intéressante, nécessaires à la réalisation de ce prêt.



Des nouvelles de l'Agenda 21 de Save & Garonne

Après 2009, année de la concertation, 2010 est l'année du plan d'actions.

Depuis plusieurs mois, en effet, les élus et les services de Save & Garonne travaillent sur les propositions recueillies, durant la concertation, auprès des habitants, des acteurs du territoire et de tous les partenaires qui travaillent avec la Communauté de communes.

Ces idées ont toutes pour objectif un mode de développement futur qui soit « durable », c'est-à-dire qui tienne compte à la fois du bien-être individuel et

collectif (vie sociale, sports, associations, aide aux personnes en difficulté,...), de l'environnement naturel (protection des cours d'eau, de la biodiversité, gestion des déchets,...) et de la relocalisation économique (agriculture, tourisme, zones d'activités, commerces de proximité,...).

Elles ont été triées, discutées, hiérarchisées, planifiées de façon à obtenir un document final, appelé « Plan d'actions de l'Agenda 21 » qui a transformé ces idées en une cinquantaine de fiches-actions.

Ce document sera publié et diffusé auprès du public au mois de novembre prochain.

Mais une fois que le plan d'actions sera publié, l'Agenda 21 ne sera pas fini : bien au contraire, tout restera à faire !

La Communauté de communes, les communes vont travailler à la mise en œuvre des actions. Et les habitants de Save & Garonne, seuls ou en association, pourront contacter le porteur de projet d'une action et lui proposer de s'y impliquer (par exemple, participer à l'entretien des chemins de randonnée, à la création d'un « pédibus » dans leur commune, etc.).

Car c'est un des principaux objectifs de l'Agenda 21: que les habitants qui le peuvent soient acteurs de leur lieu de vie.

Les DEEE ou D3E

Ce sont les Déchets d'Équipements Électriques et Électronique (DEEE) : machines à laver, ordinateurs, réfrigérateurs, TV, ... qui renferment des substances potentiellement toxiques pour l'homme et l'environnement et doivent donc être recyclés et non déposés dans les ordures ménagères.

Que faire d'un DEEE usager ?

Lors de l'achat d'un équipement neuf, vous participez financièrement à la filière de valorisation via l'écotaxe. Les distributeurs ont l'obligation de reprendre votre DEEE usagé lors de la vente d'un équipement similaire suivant le principe "du 1 (rendu) pour 1 (acheté)". Alors, n'hésitez plus à ramener votre vieil équipement à votre distributeur lors d'un nouvel achat.

A défaut, vous pouvez :

le donner à une association qui reprend ce type d'appareils (Emmaüs par exemple)

le déposer à la déchèterie (route de Saint-Cézert à Grenade : du lundi au samedi : 9h à 12h - 14h à 18h et le dimanche de 9h à 17h fermée le Mardi et les jours fériés)



C.C.A.S

Petits et Grands, bientôt l'hiver et ses rigueurs....

Le CCAS de Thil relance sa campagne de vaccination contre

la grippe saisonnière.

Pour la troisième année consécutive, vous pourrez venir vous faire vacciner GRATUITEMENT. Les permanences seront assurées tous les mercredis de 14h à

15h30, dès le 13 Octobre et jusqu'au 15 Décembre 2010.

Venez avec votre vaccin et vous serez accueillis chaleureusement à la maison des associations (ancien Presbytère).

Cette information ne s'adresse pas seulement aux Thilois, alors n'hésitez pas à passer le message à vos familles et amis habitant les communes environnantes.

L'IMPACT DES APPAREILS EN VEILLE

" Éteignez les veilles de vos appareils électriques " voilà un conseil que l'on entend souvent. D'accord, mais cela a-t-il vraiment un impact sur notre consommation électrique. Faisons un petit calcul avec un téléviseur.

La consommation d'un téléviseur en veille varie selon l'appareil de 0,5 à 8 W. C'est vrai, c'est relativement faible pourtant dans un foyer moyen de quatre personnes, il y a 2 téléviseurs et on regarde la télévision 4H par jour. Les téléviseurs restent donc 20H en veille. Chaque jour cela représente une consommation électrique de 20 à 320 W, soit sur une année de 7300 à 116800 W. Financièrement, cela ne représente que 0,8 à 12,7 €, c'est en effet peu pour notre famille type.

Pensons maintenant au niveau national, il y a environ 33 millions de téléviseurs en France (statistique datant de 2002). Si tous ces téléviseurs restent en veille quand ils ne sont pas utilisés, ils représentent (en prenant 4 W par téléviseur) une consommation annuelle, ainsi perdue, de 1156 Gigawatts, soit environ 0,24% de la consommation électrique totale de la France.

Alors la prochaine fois que votre émission préférée s'achèvera, ne laissez pas votre téléviseur en veille mais éteignez le et pensez qu'«il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes 60 millions à les faire».

Nous venons de prendre comme exemple le téléviseur, mais combien d'appareils restent en veille inutilement dans votre foyer ? Dans une maison standard disposant d'un magnétoscope, d'une télé, d'un four à micro-ondes, d'une chaîne hifi,..., les veilles engendrent une consommation annuelle de 450 kWh en moyenne (environ 60 euros en Europe), l'équivalent d'un frigo à temps complet et environ 40 kg de CO2 ! Le double, voir le triple de consommation et de prix peut être atteint si le ménage compte également un récepteur satellite, un répondeur, un ordinateur, un enregistreur DVD, un chauffe-eau électrique, un lave-vaisselle... Il se dit que si toutes les veilles étaient éteintes dans notre pays, nous pourrions nous passer d'une centrale nucléaire, alors cela vaut peut-être le coup de faire un petit geste.

La solution ? Débrancher ces appareils quand ils sont inutilisés, ou placer des interrupteurs en amont (prises, multiples ou non, dotées d'interrupteurs) qui ne sont allumés que lorsque l'appareil est en fonctionnement.

Sans renoncer à allumer vos appareils avec une télécommande, vous pouvez économiser de l'énergie grâce à des dispositifs placés entre la prise et le téléviseur, la chaîne hi-fi ou autres appareils. Ils débranchent l'appareil automatiquement lorsque vous passez en mode veille ou lorsque vous l'éteignez à l'aide de la télécommande. Certains dispositifs coupent l'alimentation de l'appareil un certain laps de temps après le passage en veille ; pour rallumer l'appareil, vous pouvez vous servir de votre télécommande. Ces dispositifs fonctionnent pour tous les appareils électriques (ordinateurs, fax, etc.). Ils consomment eux aussi de l'énergie, mais beaucoup moins que l'appareil principal, et ils permettent de ramener les pertes d'énergies et le coût de la consommation en mode veille quasiment à zéro.

Certains nouveaux téléviseurs présents sur le marché sont équipés d'«éco-interrupteurs» internes qui les coupent du secteur un laps de temps prédéfini après leur utilisation.

Jean LEONARD

Etat civil

du 30/07/2010

DÉCÈS :

- Michel, Marie, Bernard, Gilbert REGLAT décédé le 8 septembre 2010 à TOULOUSE, âgé de 70 ans.
- Marianna PACE veuve MAURIN domiciliée au CASTERA, décédée le 6 octobre 2010, 90 ans, inhumée au cimetière de THIL, le 8 octobre 2010.
- Virginia SPADOTTO Veuve de Miguel TENA GALLARDO, décédée le 7 novembre 2010 à MAUVEZIN (Gers), 93 ans, inhumée au cimetière de THIL, le 10 novembre 2010.

NAISSANCES :

- Léna, Jeanne DELPERIE, née le 30 juillet 2010 à TOULOUSE, domiciliée au Bois d'Auradé à THIL
- Zoé, Tania TOURNIER, née le 10 août 2010 à TOULOUSE, domiciliée Place de l'Eglise à THIL
- Malo, Julien LEMARIÉ-TRILLARD, né le 25 août 2010 à TOULOUSE, domicilié Place de l'Eglise à THIL
- Marie, Caroline, Sylvie MARTINOLLE née le 15 septembre 2010 à TOULOUSE, domiciliée au 5 Lotissement du Goujos à THIL.
- Maël MORGANT né le 20 octobre 2010 à TOULOUSE, domicilié au lieu dit Gillet Est à THIL.

MARIAGE :

- Jean-Luc LEZAT, Agriculteur, avec Pierrette GASPAROTTO, Couturière - domiciliés Route de Bellegarde à THIL - le 21 août 2010 à THIL.

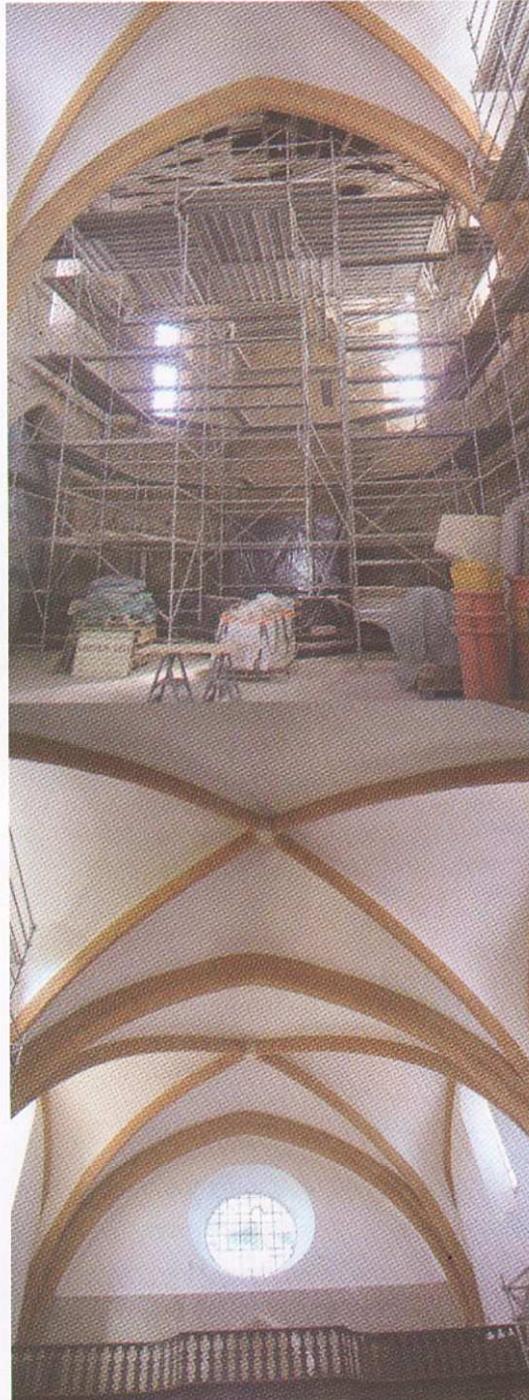
ZOOM : les travaux de l'église

Lors des dernières réunions de la commission travaux de l'église, il a été évoqué l'état de la voûte du chœur de l'église.

Cette partie, contrairement à ce qui était prévu, est complètement à refaire.

En effet, il s'avère que le plafond du chœur de l'église, qui devait être plat à l'origine d'après les découvertes, a été, certainement suite à un éboulement, refait de manière très artisanale. Par la suite, les fuites de la toiture, dues aux fientes des pigeons, ont participé au pourrissement de l'ossature en bois de cette voûte. La fixation au mur, pour le soutènement de cette partie est des plus aléatoires. Le haut des murs du fond de l'église doit être ceinturé, certains murs montrant des signes de faiblesse évidents.

Il était grand temps d'entamer les travaux de



notre église, les dégradations devenant avec le temps de plus en plus importantes.

Nous attendons les devis pour prendre une décision, l'architecte des bâtiments de France ayant décidé que ce plafond devait être refait dans le même style. Le Conseil ayant été prudent quant au volume des travaux à effectuer dans cette première tranche, cette réparation supplémentaire devrait pouvoir être financée et effectuée, ce qui nous permettrait de rouvrir l'église environ mi 2011.

Le reste des travaux se passe comme prévu, la première tranche de la partie nef est terminée et le piquage des murs extérieurs va bientôt commencer.

La commission travaux



STAGIAIRE

Sarah **MONBRUN**, habitant GALEMBRUN prépare une formation en alternance, un CAP petite enfance dans l'objectif de devenir **ATSEM** à la Maison Familiale Rurale de COLOGNE.

Nous sommes heureux de l'aider en l'accueillant à l'école maternelle où elle effectuera la partie pratique de sa formation jusqu'en juin 2011. Stéphanie **BETIRAC** sera son Maître de stage.

NOUVELLE RECRUE

Chantal DAST, salariée de la commune prenant sa retraite bien méritée après 29 années passées à l'école du village, il fallait la remplacer.



Stéphanie BETIRAC étant la plus apte à la remplacer prend son poste. En effet, Stéphanie a déjà rempli ce rôle quand il y avait trois classes à la maternelle et s'est présentée au concours d'ATSEM.

Nous avons donc embauché Laura GUTIERREZ pour prendre la place de STEPHANIE. Laura, âgée de 18 ans habite LAUNAC et a vécu à Thil pendant plusieurs années. Ses deux Grands-pères résident d'ailleurs toujours sur notre commune.

Ce poste étant polyvalent, vous aurez le plaisir de la trouver de temps en temps à l'accueil de la mairie.

Le Conseil, les salariés de la mairie et moi même en profitons pour souhaiter une longue et agréable retraite à Chantal.

ECOLE

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

En cas de grève des enseignants, la mairie met en place un « SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL ».

Comment fonctionne ce service :

1°) Ce service est réservé aux parents **n'ayant vraiment aucune autre solution** pour la garde de leur enfant.

2°) Les parents doivent impérativement inscrire leur enfant sur le tableau affiché la veille ou l'avant-veille, à la porte des écoles avant la date et l'heure limite signalées, en donnant tous les renseignements demandés et notamment un n° de téléphone d'une personne joignable.

3°) Les enfants sont accueillis à 9h et doivent impérativement être repris à 16h30 au plus tard. Un repas peut leur être servi si cela a été demandé sur la fiche d'inscription. Aucun enfant non inscrit ne doit être déposé le matin même.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un service rendu par la mairie. Celle-ci est soumise à des règles concernant notamment l'encadrement des enfants, il est donc indispensable que la mairie ait les renseignements demandés en temps voulu pour prévoir le personnel nécessaire. Aussi, il est impératif que les parents respectent la procédure ci-dessus pour que cela puisse continuer à fonctionner.

Ce service est indépendant du fonctionnement du CLAE.

Le Maire

LE MOT DES PITCHOUNS

On est rentré au CP : on aime bien le travail et aller à l'école, le vélo et la piscine.

On fait du vélo tous les lundis et jeudis.

La classe des CP-CE1

La classe de CM1-CM2 va aller à la forêt de Bouconne pour faire de la course d'orientation. En attendant, elle court, elle court sur le stade... Elle sera accompagnée par la classe des CE1-CE2.

La classe de CM1-CM2

Après avoir passé de très bonnes vacances, nous sommes arrivés en forme pour commencer l'année.

La classe ce CE2-CM1

LE TUMULUS DE THIL

On sait que notre mairie a été construite au sommet d'une butte de terre qui a gardé du Moyen Age son appellation de « butte du château ». Cette élévation de terre que les archéologues ont daté de l'époque celtique (5^{ème} à 2^{ème} siècle avant J.C.) porte le nom de tumulus.

Qu'est-ce qu'un tumulus ? Ce mot latin signifie « élévation de terre »... Il s'agit donc d'un amas de terre recouvrant parfois une construction en pierres sèches, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures pour servir de monuments funéraires.

Des tumuli se rencontrent en assez grande quantité dans toutes les parties du monde, la plupart datant d'époques très reculées, mais leur usage perdurera jusqu'à des périodes relativement récentes ; ils étaient en honneur au XIX^{ème} siècle chez certaines peuplades éloignées. Quelques uns de ces tombeaux présentent de très grandes dimensions : en Angleterre, le tumulus de Silbury Hill mesure cinquante mètres de hauteur...

Notre tumulus thilois, bien qu'ayant des proportions plus modestes représente néanmoins un travail colossal effectué avec des moyens primitifs : tombeau à l'origine de sa construction, ce monticule servit naturellement d'assise au château de Thil, fief au Moyen Age, des Jourdain de l'Isle.

Entouré de fossés et dominant un village enclos de murs, il constituait le « castrum », pe-

tit ouvrage fortifié incapable d'arrêter une armée, mais suffisant pour décourager routiers et vagabonds dans les époques d'insécurité.

Ce château devait être assez simple, bâtiments accolés d'une tour de guet, le tout construit en corondages et paillebart, ce qui explique la totale absence de vestiges.

Suivit une longue période de vacance jusqu'en 1790 ou fut construit par le comte d'Albis, seigneur de Thil, un bâtiment destiné à servir de maison commune.

Mais un litige mal expliqué avec les Thilois fit que cette mairie ne fut jamais utilisée, car elle fut incendiée par des inconnus en mars 1791.

Notre tumulus fut à nouveau déserté, et il fallut attendre 1840 pour voir construire l'actuelle mairie qui servait aussi d'école et de logement pour l'instituteur. A l'occasion des travaux on mit à jour des squelettes, recouverts de petites pierres brutes, regardant rituellement vers

l'orient. Malheureusement, il ne fut trouvé ni armes ni bijoux qui auraient permis de dater précisément ces sépultures.

Un autre tumulus de ce type fut découvert à Garac et identifié en 1913 par le célèbre archéologue Emile Cartailhac. Il s'agit donc là de témoins incontestables d'un peuplement sédentaire vieux de plus de 2000 ans, ce qui permet à notre commune de se prévaloir d'une origine plus ancienne que la plupart des autres villages de la région. Peut-être l'avenir nous réserve-t-il des surprises à l'occasion de fouilles plus approfondies ?



■ Pour accéder à la mairie un escalier rustique escalade l'antique tumulus.

THIL PRATIQUE : les professionnels

AGIRBOIS

GENTY Daniel
Entreprise de charpente en bois
Bordeneuve Plaine d'Alies
05 62 21 20 96
06 76 75 47 67
info@agirbois.com
www.agirbois.com

ASINERIE D'EN MANAOU

Florence BÉGUÉ
05.61.06.91.30
asinerie.manaou@laposte.fr

BATHIL

ISELY Yvan
Entreprise de bâtiment (second œuvre : maçonnerie, carrelage, placo, travaux de finition...) Peyets
05 34 52 98 86
06 80 37 37 56
bathil@free.fr

BARICHOU (EARL)

Ferme de Brendies
Horticulteur
Route de Launac
05 61 85 37 34

BORDES Bernard

Entreprise de Travaux Publics
Barraou
05 61 85 47 08

BOSC Patrick

Construction, entretien de piscines
Nautezat
06 10 33 08 62

CHÂTEAU LAGAILLARDE

DE JESSE LEVAS Jacques et Agnès
Chambres d'hôtes, Hôtel. Aménagement, Entretien de jardins et de parcs. Elagage.
Village
05 61 85 76 72
05 61 85 70 60
contact@chateau-lagaillarde.com

DACEO CONSEILS

FALZON
Conseils en Organisation
Gestion Management.
Transport de matières dangereuses
Bois d'en Pujol
05 61 85 74 80
06 64 81 70 26

ESCOFFIER Yves

Rénovation
Route de Caubiach
05 62 13 71 92

FERTHIL

GOSSELIN Xavier
Ferronnerie d'art
Garramine
05 61 06 19 49
xavier-gosselin@wanadoo.fr
www.ferthil.com

ISMELIE BEAUTE

BERNARD Fabienne
Esthéticienne itinérante
06 14 54 80 25
www.ismeliebeaute.fr

JUAN Corinne

Epicerie
Grand'rue
05 61 85 37 12

MIEUX-ÊTRE ET ÉNERGIE

Fabienne PERIAME-JAUBERT
Sophrologie - Cohérence cardiaque - Méditation - Coaching
Route de Lévignac
06.01.79.58.22
f.periame.jaubert@free.fr
http://sophrovivance.free.fr

LABURTHE (SCM)

RAYBAUD Sophie
BOQUILLON SAUR Claire
Cabinet Médical : Médecine générale orientation Homéopathie, Sage-Femme
Laburthe
05 34 52 95 10

LA FERME DE L'ALLEGRE

GRATELOUP Marc
Vente à la ferme sur rendez-vous : élevage volailles fermières
05 61 85 52 63

LA FERME DE MENOUN LES 3 PETITS CANARDS GRAS

DEJEAN Philippe et Cath.
Gîte rural
Conserverie artisanale
Ménoun
05 61 85 95 64
06 03 49 18 40
05 61 85 23 02
dejean.phil@wanadoo.fr
www.lafermedemenoun.com

LA FERME D'EN BARRUS

DROMARD Martine et François
Élevage de moutons et de chèvres
En Barrus
06 62 91 88 20
05 61 85 51 29
enbarrus@libertysurf.fr
www.enbarrus.free.fr

LA FERME EN MAYNEE

DELEDALLE Carine
Maraîchère
En Mayné
05 62 13 72 08

LA POSTE

Établissements financiers
Le Plassa
05 61 85 47 08

LES JARDINS DE PAUL-LAC

MAMPRIN Bernard
Espaces verts
Route de Bellegarde
06 78 59 85 61

LETUPPE Michel

Éleveur de Berger Allemand...
As Faoures
05 61 85 48 06

MAURE Jacques

Agriculteur : ail, échalot-

tes, oignons jaunes et rouges, poulets fermiers
Moulin
05 61 85 42 86

PLATEAU Isabelle

Techniques Manuelles de Bien Être
OSTEOPATHIE
En cabinet et Domicile
Sur Rendez-Vous
06 79 57 52 77
09 62 21 23 40

PRODUCTION 31

HUTIN Benoît et Corinne
Audiovisuel (Production Edition Réalisation)
Route de Bellegarde
05 61 85 48 18
08 92 70 02 31
Production31@wanadoo.fr
www.production31.fr/
production31

QUINTANE Olivier

O.Q.E.I. (SARL)
Prestataire de service ingénierie aéronautique et spatial
Grand'rue
09 50 92 92 89
06 19 28 36 46
oqei@free.fr

RST SERVICES - VP&A - SPI

SCELLES Rémy
Accessoires pour étalages
Bordeneuve Plaine d'Alies
05 62 13 49 87
05 62 13 49 88
rscelles@tele2.fr

THIL TERRASSEMENT

ZANATTA
Entreprise de terrassement
Route de Bellegarde
05 61 06 19 25
09 64 10 93 37

VERGER DE L'ARSENNE

(EARL)
D'ORGEIX Michel
Céréaliériste
L'Arsenne
05 61 85 55 98

THIL PRATIQUE : les associations

ACCA (Chasse)
René LÉZAT
05.61.85.42.84

AGE D'OR (Assoc. des Anciens)
Armelle BARBESSOU
05.61.85.37.40
abarbessou@hotmail.fr

ALVEE (Amicale Laïque)
Jean-Christo. BELLEC
05.61.85.93.10
06.22.51.53.05
president@alvee.fr
bellec.jc@aliceadsl.fr

AMICAL'CIRCUS*
**Section de l'amicale laïque*
Stages : C. FRAYARD
05.34.52.91.10
06.09.01.95.21
Atelier : P. HANRY
05.61.85.12.94
amicalcircus@alvee.fr

BIBLIOTHIL*
Isabelle PLATEAU
06.79.57.52.77
bibliothil@alvee.fr

CHORALE* Arc-en-ciel
Claire LAPEYRONIE

05.61.06.97.99
David CHÉRIF (chef de chœur)
06.14.69.17.83
Odile CROSSE
05.61.85.81.47
Véronique LÉZAT
06.68.31.26.62
chorale@alvee.fr

JUDO*
Christophe GOHIER
06.81.44.26.68
judo@alvee.fr

POTERIE*
Sylvie LAURENS-
06.18.42.39.90
poterie@alvee.fr

SOPHROLOGIE*
Fabienne PÉRIAME-
JAUBERT
06.01.79.58.22
sophrologie@alvee.fr

YOGA*
Étienne SAINMONT-
05.62.07.21.50
yoga@alvee.fr

A.M.I.S. du Continent Latino-Américain
Michel DUBOIS
05.61.85.44.47
yvettedub@orange.fr

A.S. Vallée de la Save (Ecole de Rugby)
Président :
M. OLIVIER
Secrétaire :
M. ANGLADE
06.84.39.35.65
06.09.79.52.08
patrick.nougarede@wanadoo.fr
andre.anglade@orange.fr

As de THIL (Belote)
Sébastien SERRET
05.61.85.42.54
serenaldo_31@hotmail.fr

ATELIER DU TIL-LEUL
(Travaux Manuels)
Fabienne RICHIÉ
05.61.85.78.18
riche.gilles@aliceadsl.fr

C.O.V.S. (Ping-pong, ass. intercommunale)
Pierre VINCENT
06.09.24.20.42
pievincent@free.fr

COMITE DES FETES
Président : Michel LEVIEUX

Madame GISBERT-
05.61.85.58.12
06.20.98.51.44
michel.levieux140@orange.fr

FCO (Football Club de l'Ouest)
Daniel SERRA
05.61.85.46.18
leinadarres@aol.com

GYM VOLONTAIRE
Sandrine FOUQUET
05.61.06.90.82
gv.bretx@gmail.com

PETANQUE THI-LOISE
Michel BERGÉ
05.61.85.46.77
annietmichel@laposte.fr

S'THIL Danse (Rock)
Denis LAURENT
06.64.46.15.99
laurentdenis@voila.fr

TENNIS CLUB THI-LOIS
Gatien ARNAULT-
05.64.06.96.12
gatien.arnault@sfr.fr

TOP

Villes et Villages fleuris de la Haute-Garonne 2010

Félicitations aux Lauréats du Concours :
1 : Madame Lucette **DEMBLANS**
2 : Madame Liliane **HOEFLICH**
3 : Madame Elise **MONTINA**

Comité Départemental du Tourisme



LES ASSOCIATIONS

L'AGE D'OR

A peine vient-il de reprendre ses activités que déjà le club de l'Age d'Or est parti en vadrouille le 11 septembre. Nous découvrons la navigation sur le Tarn, à bord d'un gabane d'Aiguelèze au port d'Albi.

Après le débarquement, nous sommes allés déjeuner dans les anciennes écuries de la maison natale de Toulouse Lautrec, repas des plus original préparé avec goût, un délice apprécié par tous. Puis visite du vieil Albi, de la Cathédrale une merveille de l'architecture, entièrement peinte à la main. Les cours intérieures, résidences des Pasteliers. Enfin le musée de Toulouse Lautrec. Bref, un régal pour les papilles et les pupilles. Albi a bien mérité son récent classement au patrimoine de l'Unesco qu'on se le dise et à bientôt pour de nouvelles surprises. La Vice-Présidente.

A.L.V.E.E.

NOUVEAU BUREAU

Président : Jean-Christophe BELLEC

Vice-président : Jérôme TISNE

Vice-président : Marlène LAR-

ROCHE

Trésorier : Olivier QUINTANE

Trésorier Adjoint : Céline

FRAYARD

Secrétaire : Catherine DEJEAN

Secrétaire Adjoint : Béatrice

JULIAC

Isabelle DENAX, Démissionnaire en septembre 2010.

Luc SALIS, Démissionnaire en juin 2010.

AS DE THIL

Les concours de belote reprendront tous les samedis soirs à 20h45 à partir du 13 novembre 2010.

Nous vous attendons nombreux pour passer une bonne soirée.

COMITE DES FETES

AU BON COIN DES ENFANTS

Dimanche 5 décembre,

8h30—17h30

Salle des fêtes de Thil

Jouets, puériculture, livres, vêtements, etc...

Tarif : 6€ les 2 ml.

Inscriptions : Michel LEVIEUX

05 61 85 58 12

ENEZ NOMBREUX!!!

Buvette, châtaignes, vin chaud, chocolat chaud et gâteaux sur place.

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 17 décembre, 20h30

Salle de la Mairie

C.O.V.S.

CLUB OMNISPORTS DE LA VALLEE DE LA SAVE lancement de la saison 2010-2011

Nouvelles activités, Nouvelle formule, Nouvelle plaquette.

Principe :

1 cotisation annuelle de 55€ seulement, pour pratiquer 7 activités à la carte sans contraintes, en bonne compagnie dans une ambiance familiale et conviviale.

Les objectifs sont de se détendre et de se maintenir en forme tout en pratiquant un ou plusieurs sports loisirs à votre rythme.

Les activités :

BADMINTON « Nouveau » : le jeudi de 19H à 20H salle des fêtes de THIL

PING-PONG : le jeudi de 19H à 20H salle des fêtes de THIL

SELF DEFENSE / KARATE : le samedi de 9H30 à 11H30 gar-

FLOP

La vie en communauté, telle qu'elle est conçue dans notre civilisation passe par le respect de



règles fondamentales. Dans un village comme le nôtre, il est important que ces règles soient respectées si nous voulons nous épanouir en toute quiétude dans un environnement idéal.

Ces règles sont diverses, on pourrait en énumérer quelques unes; la politesse, le respect, la solidarité, le civisme etc. etc. et leur somme s'appelle le bon vivre.

Alors une petite question, pourquoi considérer certains points de notre village en déchetterie annexe? Sommes nous si paresseux pour ne pas emmener nos déchets encombrants à la déchetterie de Grenade, avons-nous si peu de respect pour nos concitoyens? et finalement que pensent de nous nos enfants quand ils nous voient nous comporter de telle façon? : **Gros d..... !!!**

derie de St Paul sur Save

COURSE A PIED : le dimanche à 9H30, départ place de l'église de St Paul sur Save ou des tennis de Bouconne

VTT : 1er dimanche de chaque mois à 10H30, départ des tennis de Bouconne

MARCHE NORDIQUE : 3ème dimanche de chaque mois à 10H30, départ place de l'église de St Paul sur Save ou des tennis de Bouconne

FOOT à 7 « Nouveau » : entraînement et match le jeudi à 19H stade de St Paul sur Save.

Les extras :

Tout au long de l'année des animations et sorties sont organisées afin de partager des moments de détente autour d'huîtres / vin blanc (décembre) et ski de fond / raquettes (février) ou en parcourant les environs de St Paul sacs poubelle à la main pour le dépollution. (mars), avant que les coureurs du Trail Nature (avril) ne foulent ces chemins de randonnée exceptionnels.

Bouquet final, à l'ascension avec l'incontournable sortie du COVS sur 3 jours avec un programme sportif et festif adapté aux petits et grands dans un endroit insolite comme tous les ans.

Pour plus de renseignement n'hésitez pas à nous contacter au 0609242042 ou sur covs.over-blog.com pour télécharger le dossier d'inscription.

LA PETANQUE THILOISE

Le samedi 28 août, la pétanque a organisé une sortie sur la péniche Porthos à Moissac. Les pétanqueurs ont pu apprécier cette journée détente sur le Tarn où le repos, le calme et la bonne ambiance étaient pré-

sents.

Un succulent repas était servi à bord et nos 53 convives se sont régalés se laissant porter par les flots.

Le dimanche 10 octobre à Aus-



■ Challenge du 10.07.2010

sonne, l'équipe de Thil a disputé la phase finale des clubs de la Haute-Garonne. Thil figure parmi les 16 meilleurs clubs de sa catégorie en Haute-Garonne.

Le samedi 16 octobre au soir a



eu lieu le repas de la pétanque suivi d'un bal à la salle des fêtes.

Le jeudi 11 novembre,



concours amical ouvert à tous. A la fin du concours grillades, châtaignes et vin nouveau ont été dégustés.

S'THIL DANSE

Bonjour à tous,

Vous en avez marre de rester assis et de voir vos amis s'éclater au milieu des pistes de danse ou de vous sentir ridicule quand vous essayez de les rejoindre ?

Alors, venez nous rejoindre pour que le rock n'ait plus de secrets pour vous!

Les cours démarreront à partir du 13 Septembre 2010 et auront lieu le lundi soir de :

19h30 à 20h30 : cours débutants.

20h35 à 21h35 : cours avancés.

Ils seront dispensés par le président de l'association, **Denis LAURENT**, ancien champion de rock, assisté de Marylise SANCHOU.

La cotisation annuelle par personne sera de :

120€ en individuel

100€ couples, chômeurs, étudiants

Pour les cours de rock, afin de garantir un meilleur apprentissage, le nombre de place sera limité à 20 couples maximum.

Cours le lundi de 19h30 à 21h30

Adresse : Salle de la Mairie de THIL

Renseignements :

06.64.46.15.99

Mail : sthildanse@voila.fr

TENNIS

Ecole de tennis affiliée
à la Fédération Française de Tennis

La saison de tennis 2010/2011 a repris le mercredi 16 septembre 2010.

ment remportée.
On attend la suite avec impatience ...
Allez les filles, on est ... toujours...avec vous. !!!

Nos projets : Un petit aperçu de ce qui vous attend si vous nous rejoignez ...

Octobre 2010 : Assemblée Générale suivie d'un apéritif de bienvenue aux nouveaux adhérents

Janvier 2011 : Galette des rois

Février 2011 : Stage d'arbitrage (à partir de 11 ans)
Sortie au Tournoi « des petits As » à Tarbes, très attendue par tous

Avril/Mai 2011 : Tournoi inter-clubs Thil-Larra

Mai 2011 : Sortie à Walibi pour le Club

11-12 Juin 2011 : 3ème Week-end du Tennis à Thil : Fête annuelle du Club avec tests de balles pour les jeunes adhérents, tournoi en doubles adultes/enfants, jeux divers pour les enfants, barbecue.

Le bureau du Tennis Club de Thil souhaite à tous une très bonne saison 2010/2011 !

Les membres du bureau :

G. ARNAULT (Président - 05.61.06.96.12),
F. CRESTEY (Secrétaire - 05.61.85.47.49),
A. RAYBAUD (Trésorier),
D. JEAN (Secrétaire adjointe),
D. CRESTEY (Vice-président).



Voilà la rentrée 2010/2011...et le Tennis Club de Thil vous est toujours ouvert...

Un petit tour sur nos activités :

Les Tarifs 2010/2011 :

L'adhésion est de 35€ pour un enfant, de 50€ pour un adulte.

Le prix des cours pour adultes est de 60€ pour un module de 10 cours.

Le prix des cours pour enfants est de 70€ par an.

Pour les juniors en compétition, le tarif est de 90€ pour l'année.

Pour les ados en compétition, c'est 120€.

N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements complémentaires.

Un Nouvel Entraîneur :

Suite au départ de Laurent Labatut, parti terminer ses études à Paris, nous accueillons cette année un nouvel entraîneur, Igor Bouvier. Le bureau et tous les adhérents lui souhaitent la bienvenue.

Igor assure les cours enfants et adultes du samedi, Cathy Morgant continue à donner les cours enfants le mercredi matin.

Challenge Emile Hermet :

Cette compétition, ouverte aux équipes de joueuses adultes, se déroule sur 5 semaines, les rencontres se jouant le dimanche. L'équipe de Thil a joué sa première rencontre sur les courts thilois le 5 septembre dernier, rencontre qu'elle a brillam-

...La gloire se donne seulement à ceux qui l'ont toujours rêvée. [Charles de Gaulle] *Vers l'armée de métier.*

RECETTE

Les Pâtes au Pesto

Un invité de dernière minute, le frigo vide, une panne d'inspiration, rapide, facile et délicieux : Les pâtes au Pesto maison.

D'abord avoir des pâtes, spaghettis, des penne, des Peu importe.

- 15 cl d'huile d'olive
- 150 g de basilic frais (les feuilles) ou du basilic surgelé cela dépend de la saison.
- 1/2 gousses d'ail (voir plus si vous aimez)
- 100 g de parmesan fraîchement râpé
- sel et poivre
- 100 g de pignon de pin grillés
- mixer l'ail avec le basilic
- ajouter les pignons grillés
- ajouter la moitié du parmesan et mélanger doucement
- ajouter la moitié de l'huile en filet et mélanger intimement
- ajouter le reste de parmesan et verser le reste de huile tout doucement en mélangeant
- goûtez
- salez et poivrez
- goûter à nouveau et ajuster selon votre goût (plus de noisette ou de parmesan par ex...)

Ne pas lésiner sur la quantité, bien mélanger et...

...Bon Appétit!

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				■
3		■								
4										
5						■				
6					■	■				
7				■				■		
8	■									■
9					■					
10						■				

HORIZONTALEMENT :

1 : Très vieux Thilois, 2 : Par conséquent Fortes Pronom, 3 : Limites à ne pas dépasser, 4 : Très matérialiste, 5 : Métropole du nord - Bête et prétentieux, 6 : A fini son service - Vieux américains à l'envers, 7 : Demi sommeil - Pour l'an neuf - Lettres de Simenon, 8 : Connexions plus ou moins rapides, 9 : Familier de Karenine - Connue pour sa violette, 10 : Sans bavure - Supports

VERTICALEMENT :

1 : Soutien de la mairie de Thil - Neuf en janvier, 2 : Pronom - Ranime le feu, 3 : Avec urbanité, 4 : Ecorce - Grecque inversée, 5 : Port de Rome - Le cœur de l'ogre, 6 : Relie - Vilain la tête en bas, 7 : Mise à mort, 8 : Vieil accouchement - Temps plus ou moins long, 9 : Le meilleur du cochon, 10 : Sécrétion de la peau - Pour un docteur

SOLUTION :
 HORIZONTALEMENT : 1 : Tectosages, 2 : Unies - Se, 3 : Vitesses, 4 : Utilitaire, 5 : Lille - Snob, 6 : Usée - Setu, 7 : Som - Gul - IM, 8 : Neuronnes, 9 : Anna - Parme, 10 : Nette - Tees
 VERTICALEMENT : 1 : Tumulus - An, 2 : En - Tisonne, 3 : Civile-ment, 4 : Telle - Uat, 5 : Ostie - GR, 6 : Et - Uop, 7 : Assasi- nat, 8 : Gesine - Ere, 9 : Erotisme, 10 : Sébum - Es

